

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### 2<sup>ème</sup> rendez-vous de l'eau du SAGE Sioule : les têtes de bassin à la loupe



A l'occasion du 2<sup>ème</sup> RDV de l'eau du SAGE\* Sioule, le vendredi 25 septembre, une vingtaine de membres de la CLE\*\* et des partenaires techniques et financiers du SAGE Sioule se sont réunis, en matinée d'étude, à Saint-Gervais-d'Auvergne, pour aborder la question des têtes de bassin et plus particulièrement l'exemple de la Bouble.

Mais qu'est qu'une tête de bassin ? En l'absence de définition précise, les têtes de bassin s'entendent être l'ensemble des petits chevelus et leurs bassins d'alimentation (à titre d'exemple : la Bouble de sa source jusqu'à environ Saint-Eloy-les-Mines avec tous ses petits affluents). Des précisions quant à la notion de cours d'eau ont été apportées par Audrey NADALLE de la DDT 63.

Les participants ont pu comprendre le fonctionnement et les multiples services qu'offrent les têtes de bassin : apport de 70% de l'eau de la Sioule, autoépuration des eaux, origine de la chaîne alimentaire de la rivière, réservoir de biodiversité, ... à condition bien sûr que les petits ruisseaux soit en bon état, donc en bonne santé, comme l'a rappelé Vincent JOURDAN, l'animateur du Contrat Territorial Sioule.

En effet, ces très petits cours d'eau sont bien souvent peu considérés, voire inconnus du fait de leurs faibles écoulements. De par les facilités d'intervention, ils ont été fortement aménagés, recalibrés, déplacés selon le

contexte socio-économique et selon les besoins à court terme des divers

usagers. Ce sont des zones très fragiles dont l'équilibre est étroitement dépendant des activités humaines (aménagement/urbanisation, agriculture, sylviculture, tourisme/loisirs, ...).

Mais rien n'est irréversible comme en a témoigné Elisabeth SAILLARD du Syndicat de rivière de la Veyre et de l'Auzon. Avec le temps et beaucoup de concertation, après réparation, la Veyre a ainsi pu retrouver ses méandres d'antan et de là, sa fonctionnalité écologique. Ce retour d'expérience encourageant montre la voie aux élus du bassin qui se sont engagés dans ce type de restauration à travers le Contrat Territorial Sioule.

Un zoom spécifique sur le bocage a enfin permis de mieux comprendre son rôle dans la gestion de l'eau (lutte contre le ruissellement et l'érosion, infiltration de l'eau, rétention des pollutions...). Sylvie MONIER de la Mission Haie Auvergne a insisté sur sa gestion et évoqué les bénéfices économiques que les agriculteurs peuvent en tirer. La valorisation simple des produits du bocage broyés et utilisés en litière ou en énergie pourrait assurer une marge nette de 500 à 17 000 €/an suivant les exploitations agricoles.

Pour un complément concret sur le terrain, les participants ont, dans l'après-midi, chaussé les bottes et descendu la Bouble depuis sa source au niveau de la gare de Gouttières jusqu'au bourg de Youx, vérifiant, au fil de l'eau, les difficultés conséquentes de la période de sécheresse estivale et les atteintes à la vie de la rivière apportées par négligence ou méconnaissance, par la main de l'homme.

En encouragement, des solutions de sauvegarde rapide et de restauration efficace pourraient être envisagées à peu de frais et sans contrainte particulière. La vie de la rivière et la préservation de la ressource en eau sont, plus que jamais, l'affaire de tous.

*\* SAGE Sioule : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sioule élaboré depuis 2006, définit le cadre de protection et de préservation de la ressource en eau du bassin de la Sioule et en cerne l'évolution des usages. Il est mis en œuvre depuis l'arrêté inter préfectoral de février 2014.*

*\*\* CLE : la Commission Locale de l'Eau, composée de 62 membres (31 élus, 16 représentants des usagers et 15 représentants des services de l'Etat) est le « gouvernement » du SAGE. Elle est présidée par Pascal ESTIER, élu des Ancizes-Comps et animé par Céline BOISSON, ingénieure eau et milieux aquatiques*

#### STRUCTURE PORTEUSE ET PARTENAIRES FINANCIERS

